

PROFIL DE POSTE

Conseiller en développement – recrutement août 2025

Lieu(x) d'exercice de la fonction :

- 13 rue Pierre de Coubertin, 21000 Dijon
- Avenue du 1^{er} Consul, 21000 Dijon (en saison de tournois d'été)

Déplacements : sur l'ensemble du territoire de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté

Temps de travail : Temps plein

Statut : Non Cadre – forfait 215 jours/annuel

Rattachement conventionnel : Groupe 4

Rémunération : 27 297 € brut annuel

Mission principale : Le Conseiller est en charge du développement des clubs affiliés sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté. A ce titre et sous le contrôle du Responsable régional du développement des clubs et de la pratique, il assure le déploiement des priorités du programme sportif fédéral et des missions régionales de la Ligue.

Relations principales :

Hiérarchiques : il est placé sous la responsabilité du Président de Ligue et du Responsable régional du développement des clubs et de la pratique de la Ligue.

Fonctionnelles : en lien avec le Président de Ligue, l'équipe de direction de Ligue, l'équipe régionale de Développement, les services administratifs, l'ETR et les partenaires extérieurs.

Moyens matériels du poste :

Matériel technique : ordinateur – téléphone portable – véhicule de service

Logiciels : logiciels de bureautique, applications fédérales

Équipement personnel : Néant

Compétences :

Savoir-faire :

- Bonnes connaissances du tennis fédéral.
- Organisation, rigueur, esprit de synthèse.
- Possibilité d'être expert dans un domaine sur tout ou partie du territoire de la Ligue, tout en conservant ses missions généralistes.
- Connaissance du fonctionnement du milieu associatif.



Savoir être :

- Réactivité, respect de la confidentialité.
 - Qualités relationnelles, capacité à travailler en équipe, capacités d'adaptation.
 - Disponibilité.
-

Activités

Missions nationales :

- Déploie les actions prioritaires du programme national de développement sur le territoire de la Ligue.
- Déploie les actions nationales jusqu'aux clubs du territoire de la Ligue.
- Au contact permanent des clubs du territoire et accompagne les dirigeants au travers de visites de clubs et de formations.
- Evalue la mise en place des actions nationales et régionales dans les clubs.
- Participe activement aux réunions de secteurs.
- Travaille en lien avec l'ETR sur les projets liés au développement.
- En accord avec son Responsable régional du développement des clubs et de la pratique et des élus référents, il participe à certains travaux et événements organisés par le siège :
- Regroupements nationaux,
- Groupes de travail FFT, ERD
- Cycles de formations continues.

Missions régionales :

- Participe activement au Programme régional de Développement.
- Déploie jusqu'aux clubs les actions régionales.
- Force de propositions pour l'élaboration de ces actions régionales.
- Evalue la mise en place des actions régionales dans les clubs.
- Assure le déploiement des programmes de suivis et de formations de l'ERD.
- Peut être référent dans un ou plusieurs domaines d'expertise.
- Participe à la promotion du Tennis sur les événements et les manifestations organisées par la Ligue.
- Travaille en lien avec l'ETR sur des sujets liés au développement.
- Participe aux réunions des commissions régionales dont il est rattaché.
- Participe aux réunions de l'Equipe régionale de Développement.
- Assure des visites de clubs sur l'ensemble du territoire.

Cette liste n'est pas exhaustive. Sur demande de la direction, le salarié peut être amené à effectuer des tâches ponctuelles ou récurrentes rattachées à son emploi et non indiquées dans les présentes.

Pré-requis : permis B, expérience 2 ans sur poste similaire. La connaissance du milieu tennistique serait appréciée.



Calendrier du recrutement : candidature jusqu'au vendredi 22 août 2025. Entretiens début septembre, prise de poste courant septembre ou début octobre.

Site de Besançon :
49 avenue de l'Observatoire – BP 21251
25004 BESANCON CEDEX 3
Tél : +33 (0) 3 81 50 27 18
ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr
www.ligue.fft.fr/bfc-tennis

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



Site de Dijon : siège social
13 rue Pierre de Coubertin
21000 DIJON
Tél : +33 (0) 3 80 68 24 00
ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr
SIRET : 310 896 691 000 48
www.ligue.fft.fr/bfc-tennis